



**FLEURIS TA VIE, FLEURIS TA VILLE !**

**P. 14 et 15**

**DES FINANCES DURABLES ET RESPONSABLES**

**P. 4 et 5**

**PORTRAIT**

**BLANGER MICHEL**

**P. 12**

# SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE SERVIAN EN TEMPS RÉEL AVEC L'APPLICATION ILLIWAP

ÉDITO ..... p.3

ACTUALITÉS ..... p.4 à 21

Finances

Réfection du toit de la halle aux sports

Terre de jeux

Fond de soutien de l'agгло

Avancement des travaux

**2** Application ILLIWAP

Jardins familiaux

O'Petit tambour

Fleuris ta vie fleuris ta ville

Recensement personnes isolées

Location d'un logement

PORTRAIT ..... p.12 et 13

EN IMAGE ..... p.16

PUBLICITÉS ..... p.18

TRIBUNE LIBRE ..... p.23

Recherchez votre commune  
Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application



Le Magazine de la ville de Servian est disponible en ligne sur notre site [www.ville-servian.fr](http://www.ville-servian.fr)

Vous pouvez nous déposer vos publicités, pour plus de renseignements [communication@ville-servian.fr](mailto:communication@ville-servian.fr)

Directeur de la publication : C. Thomas, Maire  
Rédaction : Conseillers Municipaux  
Maquette : Service Communication  
Tél. : 04 67 39 29 60 - Fax : 04 67 39 25 87  
Site : [www.ville-servian.fr](http://www.ville-servian.fr)  
Impression : **IMPRIMERIE**  
Courriel : [communication@ville-servian.fr](mailto:communication@ville-servian.fr)  
Distribution : Interne

## LE MOT DU MAIRE



**Christophe THOMAS**

Maire et vice-président à la communauté d'agglomération

**LE MAG : PENDANT UN MOIS SE DÉROULAIT L'ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE PLAN LOCAL D'URBANISME, OÙ EN SOMMES-NOUS DU PROCESSUS ?**

Elle se termine le 3 juin et c'est une des dernières étapes d'un parcours commencé en juillet 2015 qui est à la mesure des enjeux de ce PLU.

Il s'agit de construire une vision partagée de la ville de demain, en intégrant les enjeux du présent. A l'issue de nombreuses réunions dont des réunions publiques, nous nous sommes efforcés d'élaborer un PLU dans lequel on prévoit une urbanisation maîtrisée intégrant les équipements nécessaires, respectueuse des grands équilibres de notre commune entre l'urbain et les espaces naturels et agricoles.

Préserver le caractère rural de la commune, améliorer la qualité de son cadre de vie en offrant de nombreux services, structurer le développement urbain et favoriser l'intégration des zones habitées tout en limitant les risques d'inondation, auront été nos fils conducteurs dans ce projet de PLU.

**LE MAG : POUVEZ-VOUS DONNER CE QUI RESSORT DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE ?**

Je ne veux pas anticiper sur le rapport du commissaire enquêteur qui sera remis avant fin juin, mais je peux dire que globalement il n'y a pas d'opposition aux propositions que nous avons faites ; certes il y a des remarques notamment sur des Orientations d'Aménagements et de Programmation que nous intégrerons comme nous l'avons fait avec celles des Personnes Publiques Associées.

“

**CE PLAN LOCAL D'URBANISME EST LE FONDEMENT D'UN VÉRITABLE PROJET DE TERRITOIRE.**

”

**LE MAG : L'ACCÈS AU LOGEMENT EST UNE DEMANDE FORTE, COMMENT EST-CE PRIS EN COMPTE ?**

Il y a une forte pression tant sur les demandes de terrains à bâtir que sur les locations et nous essayons d'y répondre avec une volonté de développement harmonieux.

Dans un premier temps 7,5 ha seront ouverts à l'urbanisme qui compléteront les parcelles « dents creuses » dans la ville. Nous y intégrerons l'obligation de construire 30 % de logements sociaux puisque nous sommes en carence.

L'État nous astreint à avoir 25 % de logements sociaux et non 20 % comme le croit le groupe « une autre ambition pour Servian ».

Il nous manque 324 logements et nous devrions en réaliser 162 dans les 2 ans à venir. Une aberration! Nous nous sommes lancés dans une politique volontariste de construction avec 156 logements sociaux ces six dernières années et nous continuerons de façon raisonnée par de petits ensembles comme le Clos St Jacques 18 logements et Côté Stade à 39.

Contrairement à ce qui est écrit dans la même tribune libre, le droit de préemption sur le bâti qui est perdu par la commune dès qu'il y a carence de logements sociaux, peut être exercé par L'Etablissement Public Foncier dans le cadre de la convention sur demande de la mairie.

Ce Plan Local d'Urbanisme est le fondement d'un véritable projet de territoire. Un projet que je souhaite pour tous et pour les 10 ans à venir.

ACTUALITÉS

# SERVIAN : DES FINANCES DURABLES ET RESPONSABLES

## POUR L'ANNÉE 2020

**1 492 469,35 €**

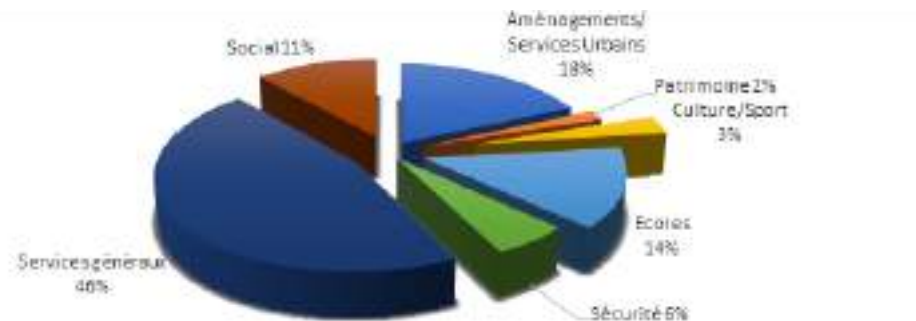
C'EST LE RÉSULTAT BÉNÉFICIAIRE DE FONCTIONNEMENT DÉGAGÉ EN 2020

**353 307,22 €**

C'EST LE SOLDE POSITIF D'INVESTISSEMENT EN 2020 QUI SERA RÉINVESTI

Servian est attractive, sa population augmente et ses recettes dépassent les 5 millions d'euros.

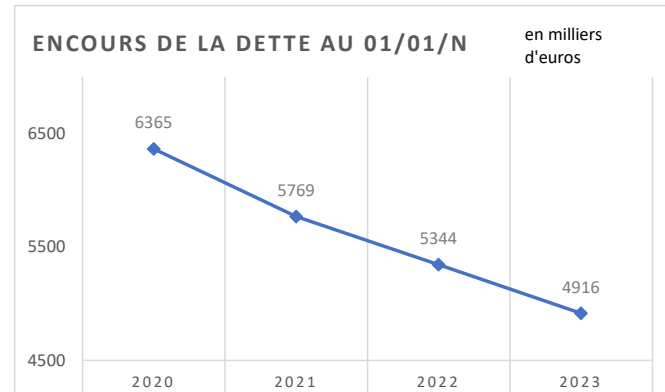
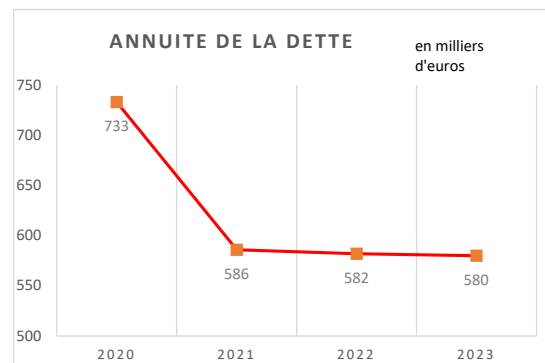
### DES DÉPENSES MAÎTRISÉES :



## POUR L'ANNÉE 2021

Des investissements structurants, nécessaires, autofinancés, avec une recherche active de subventions. Servian reste toujours attractive.

### DÉSENDETTEMENT CONFIRMÉ : PAS DE NOUVEL EMPRUNT DEPUIS 2016



### TAUX DES IMPÔTS LOCAUX

**0%**

D'AUGMENTATION DEPUIS 14 ANS !

DES FINANCES DURABLES ET RESPONSABLES SANS AUGMENTATION DES TAUX D'IMPOSITION DEPUIS 14 ANS! DES DÉPENSES MAÎTRISÉES, UNE GESTION SAINTE.

## INVESTISSEMENT 2021

**AUTOFINANCEMENT 975 851 €**  
**SUBVENTIONS 2021 1 610 000 €**

### COEUR DE VILLE



#### RENOUVELLEMENT URBAIN 2021 PLACE DU MARCHÉ ET GRAND'RUE

Investissement **1 003 000 €**  
Taux de subvention 65,6%



#### MUR RUE DU MÛRIER

Investissement **308 000 €**  
Taux de subvention 38,00%



#### SUBVENTIONS POUR RESTAURATION DES FAÇADES

**41 000 €**



#### PARKING

**196 000 €**

### INFRASTRUCTURES ET ENVIRONNEMENT



#### AIRE DE LAVAGE

Investissement **907 000 €**  
Taux de subvention 46 %



#### VOIRIES / CHEMINS

**252 000 €**



#### ENTRÉE DE VILLE

Investissement **437 000 €**  
Taux de subvention 23 %



#### BÂTIMENTS COMMUNAUX

Investissement **170 000 €**  
Taux de subvention 10%



#### ÉCLAIRAGE PUBLIC

Investissement **34 000 €**



#### CONSULTATION RENATURATION DE LA LÈNE

Investissement **35 000 €**  
Taux de subvention 71%

### ÉDUCATION ET SPORT



#### ÉCOLES DONT JULES FERRY AVEC UNE NOUVELLE CLASSE

Investissement **483 000 €**  
Taux de subvention 54,70 %



#### SPORT DONT HALLE AUX SPORTS

Investissement **253 000 €**  
Taux de subvention 20%



# RÉFECTION DU TOIT DE LA HALLE AUX SPORTS



## SERVIAN LABELISÉE TERRE DE JEUX

La ville de Servian a été labellisée TerreDeJeux2024 pour faire vivre aux Serviennais les prochaines années au rythme des Jeux de Paris2024 et du sport sur tout le territoire.

Le label Terre de Jeux 2024 c'est :

- afficher la conviction que le sport change les vies,
- s'engager à contribuer à faire vivre à tous les émotions des Jeux 2024,
- déployer des actions en ce sens sur notre territoire,

De nombreuses animations seront organisées sur ces thèmes et seront l'occasion de se rassembler autour d'un projet partagé.

## PARTOUT EN FRANCE, VIVRE ET FAIRE VIVRE L'AVENTURE DES JEUX

LA COUVERTURE DU TOIT ET L'ISOLEMENT DE LA HALLE AUX SPORTS SONT TERMINÉS. IL NE MANQUE PLUS QU'À INSTALLER LES OMBRIÈRES.



# FOND DE SOUTIEN DE L'AGGLO

ROBERT MÉNARD EN VISITE À SERVIAN POUR UNE RÉUNION DE PRÉSENTATION DU FOND DE SOUTIEN AUX COMMUNES

8

Le Président de l'Agglomération et maire de Béziers rencontrait Christophe Thomas pour présenter le programme d'investissement des 5 prochaines années :

- Rénovation urbaine du centre ancien et restauration de l'église
- Extension de l'école Jules Ferry
- Rénovation de la médiathèque
- Création d'un parking urbain
- Aménagement parcours santé

M. Menard soutient la rénovation du centre-ville qui est selon lui une étape nécessaire à l'animation de la commune et encourage la médiathèque à rester un lieu ouvert en accueillant d'autres fonctions.

Le Président de l'Agglomération a réaffirmé sa volonté de faciliter la vie des communes et les laisser décisionnaires dans leurs projets en les soulageant sur la partie administrative, et en mutualisant les services pour gagner en cohésion.

La rencontre s'est clôturée par une visite de la médiathèque, de la nouvelle place du marché et des travaux en cours sur la Grand Rue.

# AVANCEMENT DES TRAVAUX



LES TRAVAUX DE LA GRAND'RUE AVANCENT, ILS S'ACHÈVERONT AU MOIS DE JUILLET



FIN DES TRAVAUX RUE DU MÛRIER

9



ACTUALITÉS

# L'APPLICATION ILLIWAP

L'APPLICATION ILLIWAP, EST ACTIVE SUR SERVIAN ! UNE APPLICATION SIMPLE D'UTILISATION POUR RECEVOIR LES INFOS DE LA VILLE EN TEMPS RÉEL :

- sans inscription
- sans publicité
- respectueuse de la vie privée : aucune collecte de données (pas de nom, pas de numéro de téléphone, pas d'email) n'est réalisée
- économe : l'application est rapide au téléchargement et occupe très peu d'espace sur le smartphone.

Vous pourrez vous abonner aux « Stations » (source d'information) qui vous intéressent, et recevoir dans votre fil d'actu personnalisé les infos concernant :

- Mairie (alertes travaux, météo, infos générales)
- Ecoles / crèche / C.C.A.S.
- Médiathèque
- Associations
- Évènementiel (festivités, Parenthèse)...

Nous attirons votre attention sur le fait que cette fonctionnalité doit être utilisée de façon citoyenne, à bon usage. Nous comptons sur la responsabilité de tous pour ne pas encombrer l'application de signalements non prioritaires, qui feraient perdre en efficacité les interventions à déployer.

**10** Vous pourrez signaler également les événements nécessitant une intervention, comme les problèmes sécuritaires, ou les problèmes de voiries/circulation, problèmes de décharges sauvages...

# JARDINS FAMILIAUX

La ville de Servian va réaliser au bord de la Lène des jardins familiaux, dans le secteur du parc Latreille.

Ils seront animés et gérés par une association d'usagers en partenariat avec la ville de Servian.

Ces potagers ont vocation à subvenir aux besoins des attributaires, à l'exclusion de toute activité commerciale.

Si entraide et convivialité seront mises en avant, ces jardins ne seront pas des aires de loisirs.

Si vous êtes intéressés inscrivez-vous en mairie au 04 67 39 29 60 ou [accueil@ville-servian.fr](mailto:accueil@ville-servian.fr)



# ELLE A MISÉ SUR SERVIAN

## O'PTI TAMBOUR : AURÉLIE FROMONT

### LAVERIE

Aurélié Fromont est née à Wendling à Feurs (42). Elle s'est installée à Béziers il y a 24 ans, et habite à Abeilhan depuis 9 ans.

Elle est diplômée d'un B.T.S, a travaillé dans la grande distribution, dans le prêt-à-porter puis elle a été assistante maternelle.

Elle a décidé d'ouvrir une laverie automatique avec services, sur Servian et ses alentours.

O p'ti tambour est une laverie automatique ouverte de 6h à 21h, 7 jours sur 7. Elle propose plusieurs services comme le repassage, la livraison, des forfaits ainsi qu'un système de consignes où les clients peuvent déposer leur linge en indiquant leurs coordonnées et le(s) service(s) souhaité(s). Aurélié les contacte lorsque c'est prêt. Elle est située à l'Espace 99, à côté de l'Espace Fleuri.



11



**HORAIRE D'OUVERTURE**  
de 6h à 21h  
7 jours sur 7

Votre couette lavée, séchée, emballée  
**15€**





## COUP DE PROJECTEUR



"LE JARDIN  
NOUS  
PERMET DE  
VIVRE EN  
SYMBIOSE  
AVEC LA  
NATURE."

# MICHEL BLANGER

## NOTRE PASSIONNÉ DE PLANTES

### POUVEZ-VOUS VOUS PRÉSENTER ?

Je suis un retraité de 67 ans, j'habite Servian depuis 30 ans. Nous sommes une famille recomposée de 6 enfants et 6 petits enfants. Je suis un grand sportif à la base je faisais du rugby et actuellement je fais du VTT deux fois par semaine. Le reste du temps je le consacre à mon jardin.

### COMBIEN MESURE VOTRE JARDIN ET DE QUOI EST-IL COMPOSÉ ?

Notre terrain fait environ 2000 m<sup>2</sup>. La première partie du jardin (la plus grande) est réservée au jardin floral d'agrément. Les plans de notre villa et du jardin ont été fait par Cathy mon épouse. Pour le jardin, elle a créé les plans des plantations, des aménagements (association des arbres, arbustes, fleurs ...chemins d'accès, passages secrets pour les petits enfants...). Nous avons aussi créé un bassin de filtration naturelle avec un coin repos. Nous avons imaginé et modelé ce jardin à la brouette et à la pelle. Notre jardin comporte un nombre de plants peu communs (caroubier, acacia, saule, noisetiers tortueux, séquoia pleureur ...).

### QU'AIMEZ-VOUS FAIRE LE PLUS DANS CE JARDIN ?

Je suis le réalisateur des plantations, il faut les entretenir cela demande beaucoup de temps, la taille c'est ce qui me plaît le plus. Je pratique la taille en nuages (niwaki).

### QUE TROUVE-T-ON AU FOND DE VOTRE JARDIN ?

Au fond du jardin, le potager : je pratique la

permaculture, c'est un ensemble de techniques agricoles respectueux de la biodiversité. L'inspiration vient de la nature, de la forêt et de leur fonctionnement. Derrière le potager en bordure de Lène un poulailler, qui permet d'avoir une interaction avec nos voisins qui nous donnent leurs épluchures et reçoivent des oeufs en retour. Potager et poulailler nous permettent de consommer des produits de qualité savoureux sans aucun produits chimiques, ni engrais ...

permaculture, c'est un ensemble de techniques agricoles respectueux de la biodiversité. L'inspiration vient de la nature, de la forêt et de leur fonctionnement.

Derrière le potager en bordure de Lène un poulailler, qui permet d'avoir une

interaction avec nos voisins qui nous donnent leurs épluchures et reçoivent des oeufs en retour. Potager et poulailler nous permettent de consommer des produits de qualité savoureux sans aucun produits chimiques, ni engrais ...

### QUE VOUS APPORTE VOTRE JARDIN ?

Il me procure beaucoup de plaisir : Je passais mes journées à l'entretien des plantations, à créer de nouveaux aménagements, à entretenir la volaille... Le jardin me permet de vivre en symbiose avec la nature. Il incite à respecter le temps : dans notre monde d'immédiateté, il nous apprend qu'il faut plusieurs mois pour obtenir la production de notre potager, plusieurs années pour qu'un fruitier produise. Il nous apprend aussi à accepter l'échec : une année ça marche, excellente récolte, et médiocre l'année suivante.

### FAITES-VOUS PARTIE D'UNE ASSOCIATION ?

Je suis adhérent de l'association JARDINONS ENSEMBLE qui organise un samedi après-midi par mois des rencontres dans des jardins de particuliers sur des thèmes divers : création de jardin, taille, bouturage, greffage, semis, échange de nos plants...

Je suis à la disposition de toute personne qui souhaite visiter notre jardin et des conseils jardiniers.



# FLEURIS TA VIE FLEURIS TA VILLE

La ville de Servian lance un dispositif participatif en faveur de la végétalisation des rues. Tout un chacun, seul ou en groupe y est invité. L'embellissement est le résultat attendu. Un peu de vert parmi les façades et trottoirs est agréable à l'œil. Une perspective de plantes grimpantes apaise la dominante minérale des rues. L'environnement est bien entendu au cœur du projet : préservation de la biodiversité, amélioration de la qualité de l'air. Les végétaux réfléchissent et absorbent la lumière et la chaleur du soleil. C'est autant que les murs et sols n'emmagasinent pas.

La ville de Servian met gratuitement à votre disposition une partie de l'espace public :



– plantations en terre au pied des façades avec percement du revêtement

– plantations au pied des arbres

La ville de Servian vous fournira les végétaux. Elle assurera la préparation et la plantation.

En contrepartie vous vous engagez à un entretien régulier respectueux de l'environnement. Une charte vous sera proposée. Si vous voulez fleurir votre quotidien, inscrivez-vous en mairie aux 04 67 39 29 60 ou par email à [servicetechnique@ville-servian.fr](mailto:servicetechnique@ville-servian.fr).

En retour vous serez contactés, la faisabilité sera évaluée et un choix de végétaux vous sera proposé.

*A fleur de pot*

*Plantez des fleurs, offrez du bonheur !*

*J'aime ma ville, tu aimes ta ville, on sème.*

*J'aime Servian, je fleuris.*



MUR D'IMAGES



GAGNANTES DU LOTO DU COMITÉ DES FÊTES



LES ENFANTS S'AMUSENT EN ALP



Pour les femmes de 50 à 74 ans de

**SERVIAN**

**Grand Rue - CCAS  
Maison de Retraite  
Vendredi 11 Juin 2021  
de 9h00 à 18h00 sans interruption**



COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

# RESCENSEMENT PERSONNES ISOLÉES

DANS LE CADRE DE LA CRISE COVID-19 ET LA MISE EN PLACE DE LA VEILLE SANITAIRE, LES SERVICES DU C.C.A.S. ONT ÉCRIT À 900 SERVIANNAIS DE PLUS DE 65 ANS POUR MIEUX IDENTIFIER LES PERSONNES POTENTIELLEMENT FRAGILES.

Près de 60 % nous ont contactés, et après échange, 42 personnes ont été identifiées comme isolées.

Mais nous ne voulons oublier personne, si vous êtes en situation d'isolement ou avez connaissance d'une personne fragilisée, n'hésitez pas à vous rapprocher des services du C.C.A.S. 04 67 39 74 13 ou [administration@ccas-servian.fr](mailto:administration@ccas-servian.fr), le registre n'est pas clos et peut être actualisé à tout moment.

A noter : L'inscription sur ce registre est facultative et requiert le consentement de la personne. Les données communiquées sont strictement confidentielles, elles ont pour but de la contacter en cas de situations exceptionnelles (Pandémie, Canicule, Inondations...)

Grâce à la mobilisation de tous, nous pourrions optimiser notre mission de service public. Merci de votre engagement.



17

**LA PARENTHÈSE**  
**DANIEL VILLANOVA**  
 SEPT JOURS SUR SÈTE  
 SAMEDI 12 JUN 2021 - 20H00  
 réservation fnac et laparenthese-servian.fr

## ÉLECTIONS

Le développement de la commune a induit une augmentation du corps électoral. Le nombre d'électeurs environ 3500 nous oblige à créer un quatrième bureau de vote selon la réglementation en vigueur (pas plus de 1000 électeurs par bureau).


Il a été décidé de domicilier les quatre bureaux à La Parenthèse. Cette formule permet de prendre en compte le nouveau bureau et évitera les problèmes techniques que les trois autres généraient du fait des locaux détournés de leur usage (accueil mairie, école). Cela se traduira par une meilleure accessibilité (parking), et une mutualisation des moyens techniques.

Comme cela avait été le cas pour la distribution des masques, les contraintes sanitaires liées à la pandémie seront respectées. Les personnes ayant des problèmes pour se déplacer jusqu'à La Parenthèse, pourront utiliser une navette. Pour cela elles devront s'inscrire en mairie.




PUBLICITÉS

**VGA Énergies**  
 04 67 39 14 80 – 06 24 36 79 88  
[vga.energies@orange.fr](mailto:vga.energies@orange.fr)  
 8 rue des 4 sergents  
 34290 Servian



**Climaticien et Électricien**  
 qualifiés **QUALIPAC**



*Installation, mise aux normes et dépannage :*

- Climatisation
- Pompe à chaleur
- VRV
- Chauffe-eau thermodynamique
- Électricité générale (neuf et rénovation)
- Domotique
- Automatismes
- Alarmes
- Vidéo-surveillance

*La qualification RGE vous donne droit à un crédit d'impôt (allant jusqu'à 30% de la facture) et à un prêt à taux zéro sur les PAC et Chauffe-eau -thermodynamiques.*  
*-Renseignez vous, devis gratuits....*



**INSTANT BIEN ZEN**

MASSAGES BIEN-ÊTRE À DOMICILE  
 Site Web : [instantbienzen.com](http://instantbienzen.com)  
 07 80 98 17 05  
 Mail : [instantbienzen@outlook.fr](mailto:instantbienzen@outlook.fr)

**OFFRE SPÉCIALE !**  
 - 10 € sur un massage détente d'IH



Offrez un bon cadeau aux personnes que vous aimez, car elles méritent le plus agréable des cadeaux !

Déplacement à domicile et sur votre lieu de travail "SERVIAN et alentours" (trois kilométrique au-delà de 15 km)  
 Venez visiter "instantbienzen.com" pour découvrir d'autres massages.

# L'AUTORISATION PRÉALABLE DE MISE EN LOCATION D'UN LOGEMENT

Le dispositif d'autorisation de louer s'applique dans le centre ancien de Servian depuis le 1er juillet 2018 (voir périmètre ci-dessous).

Ce dispositif s'inscrit dans la politique globale de lutte contre l'habitat indigne menée conjointement par la Communauté d'Agglomération et la commune.

L'objectif principal de l'autorisation préalable de mise en location d'un logement est de mieux prévenir les situations d'habitat indigne.

Les propriétaires bailleurs qui souhaitent mettre à la location un logement situé dans le périmètre concerné doivent faire une demande d'autorisation préalable auprès du service Agence de l'habitat de l'Agglo, en charge du suivi du dispositif.

Pour que leur demande soit recevable, ils doivent compléter l'imprimé type de demande d'autorisation (cerfa n°15652\*01) et le transmettre (de préférence par voie électronique) au service Agence de l'habitat à l'adresse suivante :

**agencehabitat@beziers-mediterranee.fr**

Les propriétaires (ou leurs mandataires) doivent également joindre à leur demande les diagnostics techniques du logement mis à la location.

Une fois la demande enregistrée, l'Agence de l'habitat a un mois de délai pour apporter une réponse au propriétaire demandeur et lui transmettre l'arrêté de décision.

Durant ce délai d'instruction du dossier, la technicienne habitat de l'Agglo effectue une visite de contrôle du logement concerné.

En fonction des conclusions de la visite, l'autorisation de mise en location est soit accordée, soit soumise à conditions, soit refusée.

La décision de refus ou d'accord sous condition est motivée et précise la nature des travaux ou aménagements à réaliser.

Le dispositif d'autorisation de louer a pour objectifs d'améliorer l'habitat, de lutter contre l'habitat indigne et de renforcer l'attractivité du centre ancien de la commune.




**ESTEBE Joël**

**Plombier - Chauffagiste**

Plomberie / Climatisation / Ramonage  
 Dépannage / Chauffage / Salle de bain

34290 SERVIAN - Tél: 06 89 57 75 92



**LANGUEDOC Bois**  
 Bois de chauffage



Jean-Michel CANTJOU  
 BERMAN (34)  
 06 40 26 21 92  
 ou 06 09 65 41 30  
[languedocbois@live.fr](http://languedocbois@live.fr)



ACTUALITÉS

# ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES ET MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

## À LA MANIÈRE DE CHRISTIAN VOLTZ

Christian Voltz est un auteur illustrateur d'album jeunesse. La médiathèque est venue nous le présenter en exposition dans les deux écoles. La découverte s'est poursuivie par des séances de lecture agrémentées de grands moments de rigolades.

Les enfants ont recherché comment étaient faits des personnages imaginés par l'artiste (papier, coquillages, fil de fer...) cette découverte a été très ludique. Les artistes en herbe, soutenus par les animatrices de l'ALP ont imaginé à leur tour une histoire dont ils ont fait un livre. Ils sont très fiers du résultat et nous les félicitons pour cette création.



Ce livre est adressé à M.Christian Voltz dont nous espérons qu'il l'appréciera et qu'il nous répondra. Les auteurs recevront une version papier financée par la mairie. Un exemplaire sera consultable à la médiathèque et vous pouvez le retrouver directement sur le lien numérique sur notre site [www.ville-servian.fr](http://www.ville-servian.fr) ou notre page Facebook.

## « RAMÈNE TA GRAINE ! » 3<sup>ème</sup> ÉDITION !

Dans le cadre du projet inscrit dans le P.E.D.T. (Projet Éducatif Du Territoire) les enfants vont continuer de fleurir leurs écoles... L'an dernier le projet n'avait pas été jusqu'aux plantations à cause de la fermeture due à la crise sanitaire mais cette année les enfants ont bien planté nous attendons la floraison et arrosons.



## NOUVEAU RÈGLEMENT SCOLAIRE

UNE NOUVELLE ORGANISATION À LA RENTRÉE SUITE AU CHANGEMENT D'HORAIRE DE L'ÉCOLE JEAN MOULIN. PROCHAINEMENT VOUS POURREZ VALIDER LE NOUVEAU RÈGLEMENT SUR VOTRE PORTAIL FAMILLE CARTE + EN VOUS CONNECTANT SUR [WWW.VILLE-SERVIAN.FR](http://WWW.VILLE-SERVIAN.FR)



20



## ACTIVITÉ PONEYS

En cette période si particulière l'équipe de l'ALP a souhaité proposer une nouvelle activité aux enfants.

Avec cette nouvelle animation en collaboration avec la ferme équestre Villa Callobrice les enfants développeront autonomie et responsabilisation.

Les quatre sessions prévues en 2021 leur permettront de mieux appréhender cet univers... peut-être des passions vont se révéler!!



21

ÉCOLE JULES FERRY		ÉCOLE JEAN MOULIN	
1940-1944	Activité périscolaire	1940-1944	Activité périscolaire
1945-1949	Concours des écoles	1945-1949	Concours des écoles
1950-1954	Déplacement	1950-1954	Déplacement
1955-1959	Restauration	1955-1959	Restauration
1960-1964	Concours des écoles	1960-1964	Concours des écoles
1965-1969	Intégration	1965-1969	Intégration
1970-1974	Activité périscolaire	1970-1974	Activité périscolaire

École Jules Ferry	Tarif ALP matin 1h30	ALP Temps méridien 1h30	Tarif ALP soir 1h30
Barème ressources : 0 € à 10 000 €	0.60 €	0.10 €	0.60 €
Barème ressources : 10 001 € à 24 000 €	0.70 €	0.20 €	0.70 €
Barème ressources : + de 24 001 €	0.80 €	0.30 €	0.80 €

École Jean Moulin	Tarif ALP matin 1h	ALP Temps méridien 1h30	Tarif ALP soir 2h
Barème ressources : 0 € à 10 000 €	0.50 €	0.10 €	0.70 €
Barème ressources : 10 001 € à 24 000 €	0.60 €	0.20 €	0.80 €
Barème ressources : + de 24 001 €	0.70 €	0.30 €	0.90 €

**Le tarif ALP a été revu à la baisse. Une famille avec 1 enfant inscrit à Jules Ferry en ALP matin méridien et soir, paiera 1.30€ au lieu 1.60€. Voir tableau ci dessus.**

## DERNIÈRE MINUTE : NOUVEAU PRESTATAIRE

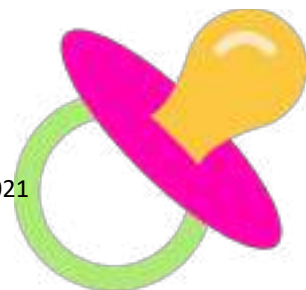
Un nouveau prestataire SHCB fournira les repas à la prochaine rentrée. Nous avons opté pour une cuisine de proximité située à Beziers avec des produits bio, frais et locaux. Il y aura des animations à thèmes et des repas du monde. De ce fait, le tarif cantine passe à 3.80€. Un dossier spécial paraîtra sur notre prochain magazine.



## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

Laura THEVARD née le 13 mars 2021  
Gaël TISSEIRE né le 23 mars 2021  
Raphaël POIZAT né le 26 mars 2021  
Loïs HOCHLANDER né le 2 avril 2021  
Inaya AKKAYA née le 17 avril 2021  
Halley TABILLON MONTASSIER née le 21 avril 2021  
Ayline MEBROUK née le 25 avril 2021  
Elise THIEULE née le 1<sup>er</sup> mai 2021  
Yakeen MOUTACIM né le 18 mai 2021



M. le Maire et le Conseil Municipal présentent leurs sincères félicitations aux heureux parents.

### MARIAGES

Ludovic LLINARES et Aurélie PUCCINELLI  
Mariés le 17 avril 2021  
Jérémy CASTALDO et Simon BOLLINGER  
Mariés le 30 avril 2021



M. le Maire et le Conseil Municipal présentent leurs sincères félicitations aux nouveaux époux.

### DÉCÈS

Pierrette SOUCHON veuve LESAGE décédée le 17 mars 2021  
Louis CRESPO décédé le 30 mars 2021  
Marie-Rose BENOÎT veuve BERGASSE décédée le 30 mars 2021  
Mariono DOMINGUEZ décédé le 10 avril 2021  
Yvette BONNET veuve ROBERT décédée le 13 avril 2021  
Yves BIOLA décédé le 26 avril 2021  
Marguerite MANE veuve SAUTY décédée le 16 mai 2021



M. le Maire et le Conseil Municipal présentent leurs sincères condoléances à leurs familles.

## NUMÉROS UTILES

### MAIRIE

Place du marché  
Accueil du public de 8h à 12h /  
13h30 à 17h30 du lundi au vendredi

STANDARD : 04.67.39.29.60  
ETAT CIVIL : 04.67.39.29.68  
FESTIVITÉS : 04.67.39.29.64  
SCOLAIRE : 04.67.39.97.21  
COMMUNICATION : 04.67.39.29.63  
COMPTABILITÉ : 04.67.39.29.69  
URBANISME / ÉLECTIONS : 04.67.39.29.65  
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL : 04.67.39.97.27  
RESSOURCES HUMAINES : 04.67.39.97.20

### C.C.A.S

66 Grand'Rue  
Accueil de 8h à 12h / 13h30 à  
17h30 du lundi au vendredi.  
STANDARD : 04.67.39.74.13

### BIBLIOTHÈQUE

Place du marché  
Lundi : fermé  
Mardi : 9h – 12h // 14 h – 18h  
Mercredi : 9h – 12h // 14 h – 18h  
Jeudi : 9h – 12h  
Vendredi : fermé  
Samedi : 9h – 12 h  
STANDARD : 04.67.39.19.07

### POLICE MUNICIPALE

Place du marché  
Accueil du public de 9h à 11h30  
Mardi, jeudi et samedi  
STANDARD : 04.67.39.29.10  
PORTABLE : 06.12.52.30.97

### COLLECTE DU SICTOM

LUNDI BAC VERT  
MARDI BAC JAUNE  
JEUDI BAC ORANGE  
STANDARD : 04.67.98.45.83

### DÉCHETTERIE

Route de BASSAN  
Accueil du public de  
8h30 à 12h / 14h à 17h30  
du lundi au samedi  
STANDARD : 04.67.98.75.99

## TRIBUNE LIBRE

### UNE AUTRE AMBITION POUR SERVIAN

Lors du Conseil Municipal du 23 mars dernier, nous avons été amenés à voter une convention de carence.

Dans les communes faisant l'objet d'un constat de carence (article L.302-9-1 du Code de la construction et de l'habitation), c'est-à-dire n'ayant pas atteint l'objectif de 20% de logements sociaux prévu par la loi Solidarité et Renouvellement urbains (SRU), le Code de l'urbanisme prévoit le transfert de l'exercice du droit de préemption au représentant de l'Etat dans le département (circulaire publiée le 28 mars 2012). Dans la convention présentée au conseil municipal, il est expliqué : « au titre de la période triennale 2017-2019, l'objectif de la

commune de Servian consistait en la réalisation de 113 logements. Or, le bilan de cette période ne fait état de la réalisation que de 63 logements. Au vu de ce faible taux de réalisation et du taux de logements locatifs sociaux réalisés sur la commune, soit 55,80%, la carence de la commune a été prononcée par arrêt du préfet du département de l'Hérault, notifiée à la commune de Servian le 18 décembre 2020 et publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture du département le 24 décembre 2020 sous le n°204. » Les 3 élus de notre liste ont voté contre cette convention car elle prive la commune de son droit de préemption et permet à l'Etablissement Public

Foncier (EPF) la réalisation d'opération d'aménagement ou de construction, comprenant au moins 40% de logements locatifs sociaux sur les 4 secteurs retenus dans la commune.

Monsieur le Maire connaissait parfaitement le dossier puisque c'est son 3ème mandat, mais rien n'a été anticipé. Pourtant des solutions existent : inciter les bailleurs privés à transformer leurs logements vacants (des aides existent), ou en inclure davantage dans les nouveaux lotissements pour tenter de rattraper notre retard. D'après la majorité nous n'avons rien compris. Mais perdre ainsi la main par négligence est-ce raisonnable ?

Une Autre Ambition Pour Servian

### NOUVEL ÉLAN POUR SERVIAN

A l'occasion d'une réunion publique à la Parenthèse, la municipalité avait présenté le nouveau PLU (Plan Local d'Urbanisme) à la population. Nous l'avons voté en Conseil Municipal avec certains termes :

« En tout secteur, les opérations générant la création de 7 logements et plus devront comporter 30 % de logements locatifs sociaux..... et ne pas dépasser une hauteur maximum de 12 m (R + 3) ». Lors du dernier conseil nous apprenons que les « dents creuses », c'est-à-dire les terrains non construits dans le village (ex : les vignes de la Fabrique en face du collège) ne pourront être vendus librement par leurs propriétaires, la mairie faisant jouer son droit de préemption et seront dédiés à 100 % aux logements sociaux. Les termes du PLU ne sont donc pas respectés. Où est la mixité des logements sociaux et privés ? Nous comprenons aisément que les pénalités dues au manque de logements sociaux sont importantes, pour cette année 120 000 euros, mais nous disons STOP aux constructions, arrêtons cet urbanisme à outrance...

On nous annonce lors du dernier conseil municipal qu'à la rentrée de septembre 2021, l'ALP du midi (l'Accueil de Loisirs Périscolaire pendant le temps de la restauration) serait payant... 10 à 30 centimes d'euros selon le quotient familial. Ce montant vient se rajouter au prix de la cantine et à l'ALP du matin et du soir. Ça commence à faire beaucoup pour les familles. Nous trouvons ce procédé inadmissible, même si la somme est minime, c'est le principe car les enfants mangeant à la cantine n'ont pas d'autre choix que de rester à l'ALP. Nous avons donc voté CONTRE au conseil.

Danielle SCHÜWY

Pour le groupe NOUVEL ELAN POUR SERVIAN



# Fleuris ta vie

## fleuris ta ville

Pour fleurir vos  
façades, la ville met  
gratuitement à votre  
disposition:

- **Une partie de l'espace public**
- **Des plantations**

Renseignements et inscriptions en mairie  
au 04.67.39.29.60 ou par mail  
[servicetechnique@ville-servian.fr](mailto:servicetechnique@ville-servian.fr)